

TITRE DE L'EXPERIENCE

**CREATION DE JARDINS FAMILIAUX
EN COLLABORATION AVEC DES STRUCTURES D'INSERTION**

Date de rédaction de la fiche : février 03

MOTS CLES DE L'EXPERIENCE

Travaux extérieurs	d'aménagements	Habitat social	
Insertion		Bois	

PORTEUR DU PROJET

Nom de la structure ou de la collectivité	Ville d'Aix les Bains
Personne à contacter ou Relais	Marc MATRAY Service Politique de la Ville
Coordonnées postales	51 rue Jean Monard 73100 Aix les Bains
Téléphone	04 79 35 78 76
Courriel	jeunesse@aixlesbains.com

CONTEXTE – ENJEUX – OBJECTIFS

La Ville avait mis à disposition de résidents d'un quartier d'habitats social un terrain pour des jardins potagers. Ce terrain étaient très éloigné du quartier (près de 10 km), peu agréable car situé en bordure d'autoroute et la Ville souhaitait l'affecter à un autre usage, les jardiniers recherchaient des parcelles plus proches et d'autres habitants réclamaient un jardin.

Le choix a été de transférer seize parcelles (80 m² chacune) sur un terrain plus près des habitations, dans un cadre plus avantageux et d'impliquer le plus possible les habitants du quartier dans la réalisation des travaux et la gestion des jardins. Le nouveau terrain appartient à l'OPAC et laissé à l'abandon.

DESCRIPTION DE L'EXPERIENCE

Pour les différentes opérations, une optimisation sociale et environnementale est recherchée :

- Terrassements, apport de terre végétale, créations d'allées : réalisation par une entreprise de droit commun en l'absence de compétence locale des acteurs de l'insertion
La terre végétale travaillée dans les jardins initiaux est transférée sur le nouveau site.
- Fourniture du bois pour les clôtures : achat auprès d'une scierie savoyarde attentive à l'emploi des jeunes (implication dans le GEIQ BTP) et de bois local (pas de bois issu de forêt primaire)
- Réalisation et pose des abris de jardin, pose des portillons et aménagement des accès : association locale d'insertion (Le Cortie) qui emploie des RMIstes, dont certains résident dans le quartier. Cette association est spécialisée dans le maraîchage. Les travaux ont été réalisés en hiver, au moment où cette structure a peu de travail.
- Réalisation de Clôtures : régie de quartier de la Ville (ARQA)

- Forage et achat et mise en place prochaine de pompes à bras : réalisation par une entreprise de droit commun en l'absence de compétence locale des acteurs de l'insertion
- Gestion du jardin : association locale de défense des consommateurs (Consommation Logement Cadre de Vie). Ce système déleste la Ville, nouveau propriétaire des terrains, d'une partie de l'entretien des espaces extérieurs.
L'affectation des parcelles a été étudiée par plusieurs partenaires : services sociaux du quartier, bailleur, école, centre de loisirs et d'animation, CCAS de la commune, service politique de la ville.

Plusieurs actifs des structures d'insertion résident dans le quartier.

Le document de gestion des jardins est disponible sur demande auprès du gestionnaire du projet.

RESULTATS DE L'EXPERIENCE

Les objectifs / résultats recherchés sont les suivants :

- Social :
 - ⇒ amélioration de la perception d'un quartier "social"
 - ⇒ création/amélioration des liens entre les générations
 - ⇒ changement de l'ambiance du quartier : mobilisation autour d'un projet commun contribuant à faire oublier les conflits de voisinage et renforcement de liens jusqu'ici ténus
- Economique :
 - ⇒ contribution à l'activité de personnes sans-emploi
 - ⇒ amélioration du plan de charge d'une structure d'insertion (travaux en hiver à un moment "creux" de son activité principale de maraîchage)
 - ⇒ absence de dégradation des réalisations parce qu'elles sont réalisées par et pour des personnes connues (issues du quartier) des éventuels destructeurs
- Environnemental :
 - ⇒ amélioration de l'entretien des espaces publics
- Gouvernance :
 - ⇒ implication des habitants dans la gestion de leur cadre de vie
 - ⇒ amélioration des relations entre les résidents d'un quartier d'habitat social
 - ⇒ échanges de savoirs culturels entre personnes d'origines géographiques différentes

PARTENAIRES FINANCIERS

Financement assumé en totalité par la Ville

PARTENAIRES TECHNIQUES

- Internes : Services Techniques Municipaux et Service Politique de la ville
- Externes : association d'insertion et régie de quartier
-

BILAN FINANCIER DE L'EXPERIENCE

Le prix total facturé de l'opération s'élève à environ 40 000 € TTC.

- La partie des opérations confiées aux structures d'insertion correspond à 20% de ce montant pour chacune des structures
- Ce prix ne tient pas compte des externalités positives : absence de dégradation, amélioration du climat social, entretien des espaces extérieurs, ...

CONCLUSION / AVANTAGES ET INCONVENIENTS

Cette réalisation maintenant de référence pour la collectivité, en particulier pour sa conduite associant d'une part plusieurs partenaires (institutionnels et économiques) et d'autre part les habitants. Les jardins sont bien entretenus et ne connaissent pas de dégradation. A proximité, une aire collective avec barbecue est projetée. Des demandes du même type émanent d'autres quartiers.